

# Radisson annonce les résultats de son assemblée générale annuelle et extraordinaire des actionnaires

00:12 Uhr | [Newsfile](#)

Rouyn-Noranda, Quebec--(Newsfile Corp. - June 11, 2026) - Ressources minières Radisson Inc. (TSXV : RDS) (OTCQX : RMRDF) (« Radisson » ou la « Société ») est heureuse d'annoncer les résultats de son Assemblée Générale annuelle et Extraordinaire des actionnaires (« AGA ») tenue le 11 juin 2026. Les actionnaires ont voté en faveur de tous les points à l'ordre du jour, y compris l'élection de chaque candidat au poste d'administrateur, la nomination des auditeurs, la reconduction du Régime Omnibus d'incitatif en Équité et l'adoption d'un nouveau Régime de droits des actionnaires. Un total de 189 311 186 voix ont été représentées à l'assemblée, ce qui représente 43,62 % des actions de catégorie A (« Actions ordinaires ») de la Société émises et en circulation à la date de référence. Les administrateurs réélus au conseil d'administration sont Pierre Beaudoin, Lise Chénard, Michael Gentile, Michel Leclerc, Peter MacPhail, Matt Manson, Jeff Swinoga et Cindy Valence. À la suite de l'AGA, Pierre Beaudoin a été reconduit à titre de président du conseil d'administration.

Les résultats des votes seront déposés sur SedarPlus.ca.

## Nomination de l'auditeur indépendant

Les actionnaires ont approuvé la reconduction de Raymond Chabot Grant Thornton S.E.N.C.R.L. à titre d'auditeur indépendant de la Société pour l'exercice 2026 et ont autorisé le conseil d'administration à fixer sa rémunération.

## Reconduction du Régime Omnibus d'incitatif en Équité

Les actionnaires ont également approuvé la reconduction du Régime Omnibus d'incitatif en Équité de la Société (le « Régime Omnibus »), initialement adopté en 2025. Le Régime Omnibus fournit un cadre conforme aux meilleures pratiques visant à attirer et à retenir le personnel au moyen d'une gamme complète d'attributions fondées sur des titres de capitaux propres.

En vertu du Régime Omnibus, une réserve d'actions mobile équivalente à 10 % du capital-actions s'applique à l'ensemble des attributions, incluant les options d'achat d'actions (« Options »), les unités d'actions restreintes (« RSU »), les unités d'actions liées à la performance (« PSU ») et les unités d'actions différées (« DSU »). Le nombre total d'Actions ordinaires réservées aux fins d'émission en vertu du Régime Omnibus ne pourra, à aucun moment, dépasser 10 % du nombre d'Actions ordinaires émises et en circulation de la Société.

Une copie complète et un résumé du Régime Omnibus sont disponibles dans la circulaire d'information de la direction de la Société datée du 5 mai 2026, qui peut être consultée sous le profil de Radisson au [www.sedarplus.ca](http://www.sedarplus.ca) ainsi que sur le site Web de la Société au [www.radissonmining.com](http://www.radissonmining.com).

## Régime des droits des actionnaires

À titre de dernier point à l'ordre du jour, les actionnaires ont également approuvé l'adoption d'un nouveau Régime de droits des actionnaires (le « Régime de droits des actionnaires »), lequel remplace le régime précédent de la Société renouvelé en 2024. Le Régime de droits des actionnaires vise à assurer un traitement équitable à tous les actionnaires dans le contexte d'offres publiques d'achat non sollicitées et à donner au conseil d'administration suffisamment de temps pour évaluer de telles propositions et y répondre.

Le Régime de droits des actionnaires demeure assujéti à l'acceptation finale de la Bourse de croissance TSX.

### Octroi d'incitatifs en Équité

À la suite de l'AGA, le conseil d'administration a autorisé l'octroi d'un total de 2 758 181 options d'achat d'actions aux administrateurs, dirigeants, employés et consultants de la Société. Les Options ont un prix d'exercice de 0,86 \$ par action, sont exerçables en contrepartie d'actions ordinaires de la Société pour une période de cinq ans à compter de la date d'octroi et deviennent acquises comme suit : un tiers à la date d'octroi, un tiers au premier anniversaire de la date d'octroi et un tiers au deuxième anniversaire de la date d'octroi.

De plus, le conseil d'administration a autorisé l'octroi d'un total de 381 976 RSU aux dirigeants de la Société et de 372 095 DSU aux administrateurs de la Société. Les RSU deviennent acquises comme suit : un tiers au premier anniversaire de la date d'octroi, un tiers au deuxième anniversaire de la date d'octroi et un tiers au troisième anniversaire de la date d'octroi. Les DSU deviennent acquises au premier anniversaire de la date d'octroi. Les Options, RSU et DSU ont été octroyées conformément au Régime Omnibus.

### À propos de Ressources Minières Radisson Inc.

Radisson est une Société d'exploration aurifère concentrée sur son Projet O'Brien détenu à 100 %, situé dans le camp minier Bousquet-Cadillac le long de la faille Larder-Lake-Cadillac, mondialement reconnue, en Abitibi, Québec. Une ÉÉP de juillet 2025 a décrit un Projet à faible coût et à haute valeur avec une durée de vie de la mine de 11 ans et un potentiel de croissance significatif basé sur l'utilisation d'infrastructures régionales existantes. Les ressources minérales Indiquées sont estimées à 0,63 Moz (3,49 Mt à 5,59 g/t Au), auxquelles s'ajoutent des ressources minérales Présumées estimées à 1,69 Moz (10,37 Mt à 5,08 g/t Au). Veuillez consulter le rapport technique conforme au Règlement NI 43-101 intitulé « O'Brien Gold Project Technical Report and Preliminary Economic Assessment, Québec, Canada », en date d'effet du 27 juin 2025, ainsi que les autres documents déposés auprès des autorités canadiennes en valeurs mobilières et accessibles sur [www.sedarplus.ca](http://www.sedarplus.ca), pour obtenir de plus amples renseignements et connaître les hypothèses relatives au projet aurifère O'Brien. Pour plus d'information, visitez notre site web au [www.radissonmining.com](http://www.radissonmining.com) ou contactez :

Matt Manson  
Président et chef de la direction  
416-618-5885  
[mmanson@radissonmining.com](mailto:mmanson@radissonmining.com)

Hubert Parent-Bouchard  
Chef de la direction financière  
819-763-9969  
[hpbouchard@radissonmining.com](mailto:hpbouchard@radissonmining.com)

### Mise en garde à l'égard des informations prospectives

Ce communiqué de presse contient des "informations prospectives" au sens de la législation canadienne sur les valeurs mobilières applicable, basées sur des attentes, des estimations, des projections et des interprétations à la date de ce communiqué de presse. Les déclarations prospectives incluent, mais ne sont pas limitées à, des déclarations concernant la capacité de la Société à exécuter ses plans relatifs au projet aurifère O'Brien tels qu'énoncés dans l'ÉÉP; la capacité de la Société à mener à bien ses programmes d'exploration et de développement prévus; l'absence de conditions défavorables au projet aurifère O'Brien; l'absence de retards opérationnels imprévus; l'absence de retards importants dans l'obtention des permis nécessaires; le maintien du prix de l'or à des niveaux rendant le projet aurifère O'Brien rentable; la capacité de la Société à continuer de lever les capitaux nécessaires pour financer ses opérations; la capacité de réaliser les estimations des ressources minérales; les hypothèses concernant les stratégies commerciales actuelles et futures, les conditions géopolitiques et économiques locales et mondiales et l'environnement dans lequel la Société opère et opérera à l'avenir, les forages planifiés et en cours, l'importance des résultats de forage, la capacité de continuer à forer, l'impact des forages sur la définition de toute ressource et la capacité d'incorporer de nouveaux forages dans un rapport technique mis à jour et une modélisation des

ressources, la capacité de la Société à développer le projet aurifère O'Brien, et la capacité de convertir les ressources minérales Présumées en ressources minérales Indiquées, le dépôt des résultats du vote de l'AGA; et la réception de l'acceptation finale du Régime de droits des actionnaires de la part de la Bourse de croissance TSX.

Toute déclaration impliquant des discussions sur des prédictions, des attentes, des interprétations, des croyances, des plans, des projections, des objectifs, des hypothèses, des événements futurs ou des performances (souvent mais pas toujours en utilisant des phrases telles que "s'attend", ou "ne s'attend pas", "est attendu", "interprété", "vue de la direction", "anticipe" ou "n'anticipe pas", "plans", "budget", "prévu", "prévisions", "estimations", "croit" ou "a l'intention" ou des variations de ces mots et phrases ou indiquant que certaines actions, événements ou résultats "peuvent" ou "pourraient", "seraient", "pourraient" ou "seront" pris pour se produire ou être réalisés) ne sont pas des déclarations de faits historiques et peuvent être des informations prospectives et sont destinées à identifier des informations prospectives. Sauf pour les déclarations de faits historiques relatives à la Société, certaines informations contenues dans les présentes constituent des déclarations prospectives. Les informations prospectives sont basées sur des estimations de la direction de la Société, au moment où elles ont été faites, impliquent des risques connus et inconnus, des incertitudes et d'autres facteurs qui peuvent faire en sorte que les résultats réels, les performances ou les réalisations des Sociétés soient sensiblement différents de tout résultat futur, performance ou réalisation exprimée ou implicite par ces informations prospectives. Ces facteurs incluent, entre autres; le risque que le projet aurifère O'Brien n'atteigne jamais le stade de production (y compris en raison d'un manque de financement); les besoins en capital de la Société et l'accès au financement; les changements dans la législation, les règlements et les normes comptables auxquels la Société est soumise, y compris les normes environnementales, de santé et de sécurité, et l'impact de cette législation, de ces règlements et de ces normes sur les activités de la Société; la volatilité des prix et la disponibilité des matières premières; l'instabilité du système financier mondial; les effets de l'inflation élevée, tels que des prix des matières premières plus élevés; le risque de tout litige futur contre la Société; les changements dans les paramètres du projet et/ou les évaluations économiques à mesure que les plans continuent d'être affinés; le risque que les coûts réels dépassent les coûts estimés; les problèmes techniques géologiques, miniers et d'exploration; la défaillance des installations, des équipements ou des processus à fonctionner comme prévu; les accidents, les conflits de travail et autres risques de l'industrie minière; les retards dans l'obtention des approbations gouvernementales ou du financement; le risque que la Bourse de croissance TSX n'accorde pas son acceptation finale au Régime de droits des actionnaires; les risques liés aux résultats de forage à O'Brien; l'importance des résultats de forage et la capacité des résultats de forage à prédire avec précision la minéralisation. Bien que les informations prospectives contenues dans ce communiqué de presse soient basées sur ce que la direction croit, ou croyait au moment, être des hypothèses raisonnables, la Société ne peut pas assurer aux actionnaires et aux acheteurs potentiels de titres que les résultats réels seront conformes à ces informations prospectives, car il peut y avoir d'autres facteurs qui font en sorte que les résultats ne soient pas comme prévu, estimé ou voulu, et ni la Société ni aucune autre personne n'assume la responsabilité de l'exactitude et de l'exhaustivité de ces informations prospectives. La Société croit que ces informations prospectives sont basées sur des hypothèses raisonnables, mais aucune assurance ne peut être donnée que ces attentes se révéleront correctes et ces déclarations prospectives incluses dans ce communiqué de presse ne devraient pas être indûment prises en compte. La Société ne s'engage pas, et n'assume aucune obligation, à mettre à jour ou à réviser ces déclarations prospectives ou informations prospectives contenues dans les présentes pour refléter de nouveaux événements ou circonstances, sauf si la loi l'exige. Ces déclarations ne sont valables qu'à la date de ce communiqué de presse.

Veuillez-vous référer aux sections "Risques et incertitudes liés à l'exploration" et "Risques liés au financement et à la mise en valeur" du rapport de gestion de de la Société daté du 23 avril 2026 pour l'exercice clos le 31 décembre 2025, disponible électroniquement sur SEDAR+ à [www.sedarplus.ca](http://www.sedarplus.ca). Toutes les déclarations prospectives contenues dans ce communiqué de presse sont expressément qualifiées par cette déclaration de mise en garde.

La Bourse de croissance TSX et son fournisseur de services de réglementation (au sens attribué à ce terme dans les politiques de la Bourse de croissance TSX) déclinent toute responsabilité concernant la véracité ou l'exactitude du présent communiqué de presse. Aucune bourse ni aucune commission des valeurs mobilières ou autre autorité de réglementation n'a approuvé ni désapprouvé les renseignements contenus dans les présentes.

To view the source version of this press release, please visit <https://www.newsfilecorp.com/release/301230>

Dieser Artikel stammt von [Rohstoff-Welt.de](#)

Die URL für diesen Artikel lautet:

<https://www.rohstoff-welt.de/news/737370--Radisson-annonce-les-rsultats-de-son-assemble-gnrale-annuelle-et-extraordinaire-des-actionnaires.html>

Für den Inhalt des Beitrages ist allein der Autor verantwortlich bzw. die aufgeführte Quelle. Bild- oder Filmrechte liegen beim Autor/Quelle bzw. bei der vom ihm benannten Quelle. Bei Übersetzungen können Fehler nicht ausgeschlossen werden. Der vertretene Standpunkt eines Autors spiegelt generell nicht die Meinung des Webseiten-Betreibers wieder. Mittels der Veröffentlichung will dieser lediglich ein pluralistisches Meinungsbild darstellen. Direkte oder indirekte Aussagen in einem Beitrag stellen keinerlei Aufforderung zum Kauf-/Verkauf von Wertpapieren dar. Wir wehren uns gegen jede Form von Hass, Diskriminierung und Verletzung der Menschenwürde. Beachten Sie bitte auch unsere [AGB/Disclaimer!](#)

---

Die Reproduktion, Modifikation oder Verwendung der Inhalte ganz oder teilweise ohne schriftliche Genehmigung ist untersagt!  
Alle Angaben ohne Gewähr! Copyright © by Rohstoff-Welt.de -1999-2026. Es gelten unsere [AGB](#) und [Datenschutzrichtlinien](#).